REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE
DE LA SANTE PUBLIQUE

DPM
Tunisie

Tunis le..... 2023

Note aux professionnels de santé

Objet : Note d'information concernant la Réclamation de défaut qualité de la spécialité OMNIPAQUE 350 des laboratoires GE Healthcare.

Nous vous informons de la suspension provisoire de l'utilisation et de la commercialisation des lots suivants :

- Les lots N°16069414 & amp; N°16074558 de la spécialité OMNIPAQUE 350/100,
- Les lots N°15989642 de la spécialité OMNIPAQUE 350/50

Et ceci suite à des réclamations de défaut qualité rapportées par les laboratoires GE Healthcare et leur représentant en Tunisie Mc Pharma.

Il est recommandé par ailleurs de vérifier l'intégrité des produits OMNIPAQUE & amp; VISIPAQUE dans les stocks disponibles à votre niveau et de rapporter toute non-conformité ou suspicion de non-conformité des produits suscités dans la rubrique réclamation au niveau du site de la DPM et d'envoyer un email à l'adresse électronique suivante : dpm@rns.tn

Le Ministre de la Santé

Ali MRABET